



HAL
open science

Vers du français classique au français moderne ou contemporain : l'aboutissement d'une grammaticalisation ?

Benjamin Fagard

► **To cite this version:**

Benjamin Fagard. Vers du français classique au français moderne ou contemporain : l'aboutissement d'une grammaticalisation ?. *Revue Québécoise de Linguistique*, 2009, 33 (1), pp.5-29. halshs-01241714

HAL Id: halshs-01241714

<https://shs.hal.science/halshs-01241714v1>

Submitted on 10 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers du français classique au français moderne ou contemporain :
l'aboutissement d'une grammaticalisation ?

Benjamin Fagard (Lattice, CNRS, ENS & Université Paris III)

1 Introduction

Les travaux sur la grammaticalisation ont permis depuis une vingtaine d'années une meilleure compréhension de l'évolution linguistique en général, et morphosyntaxique en particulier. Cependant, l'aspect sémantique de l'évolution a reçu dans ce courant de pensée linguistique moins d'attention, malgré la publication de quelques ouvrages importants (Traugott et Dasher 2002). En particulier, les études portant sur la grammaticalisation ne s'intéressent – par définition – qu'à l'évolution sémantique ayant lieu pendant la période de grammaticalisation d'un morphème donné ; il nous semble important de considérer également les stades ultimes de la grammaticalisation, et le 'devenir' sémantique d'une préposition ayant accompli ce processus : les généralisations formulées à propos de la grammaticalisation sont-elles valables pour ses stades ultimes¹ ?

Un bon exemple de ces généralisations est l'importance accordée au domaine sémantique de l'espace par certains linguistes : si l'on suit la théorie 'localiste', en effet, l'espace est le point de départ exclusif de l'évolution sémantique – ne serait-ce que pour le transfert espace > temps, Svorou (1994 : 120) note que la base spatiale des concepts temporels est bien connue, et que les emplois temporels de termes spatiaux en sont un développement postérieur². On peut également considérer que l'espace ne fait que favoriser ou accélérer cette dernière, comme le souligne à juste titre Haspelmath (1997 : 140) en notant en conclusion de son étude que le transfert de l'espace au temps n'est pas un phénomène universel, mais une tendance forte³.

Il nous semble donc indispensable pour la théorie de la grammaticalisation de prendre en compte dans tous ses détails l'importance du sémantisme, et pour une théorie de l'évolution linguistique d'inclure l'évolution sémantique dans sa problématique. Dans cet esprit, nous proposons ici une étude de cas, afin de déterminer les caractéristiques de l'évolution sémantique faisant suite à un phénomène de grammaticalisation, en étudiant les changements du sens de la préposition *vers* du moyen français au français moderne. Cette étude a été menée à partir d'un corpus étendu de textes recueillis grâce aux bases de données FRANTEXT et B.F.M.⁴, comme nous le verrons plus bas.

¹ Nous considérons en effet, à la suite de Hopper et Traugott (1993), que la grammaticalisation d'un morphème peut continuer après son entrée dans la 'grammaire'.

² Nous présentons ici les citations en langue étrangère avec une traduction personnelle.

³ Les exemples donnés ici ne concernent que le rapport espace-temps, mais cette affirmation est selon nous valable pour les autres domaines sémantiques (cf. Fagard 2003).

⁴ Base textuelle FRANTEXT (INALF/ATILF-CNRS) et base du Français Médiéval (ENS-LSH - UMR 'ICAR').

2 Historique

2.1 De *vertere* à *vers* : histoire d'une grammaticalisation

La grammaticalisation de *vers* est un exemple bien connu, qui suit la chaîne de grammaticalisation 'verbe de mouvement > participe > adverbe > préposition spatiale', mentionnée entre autres par Svorou (1994 : 113-114). Elle en donne des exemples tirés du bengali, de l'igbo, du bikol et du bihari : ce phénomène n'est donc pas réservé aux seules langues romanes ; de plus, le sémantisme des morphèmes grammaticaux dérivés ainsi dans ces langues est très proche apparemment du sémantisme de *versus* et de ses dérivés romans.

Versus et *adversus* fonctionnent comme prépositions dès le latin, mais les premières attestations de ces formes ne sont pas prépositionnelles, et Gaffiot (1985 [1934] : 1663) condamne l'emploi prépositionnel de *versus* en latin classique, emploi qui selon lui 'n'a aucun fondement'. En effet, Ernout-Meillet (2001 [1932] : 725), précise que *versus* 'primitivement n'est pas usité comme préposition (...) mais comme adverbe précisant un mouvement précédemment indiqué'. On le voit dans les exemples de Leumann-Hoffmann-Szantyr (1997 [1965] : 221-223) : *ad L. Tondei (sc. agrum) vorsu, ad mare vorsum, ibo advorsum* (trouvés notamment dans des inscriptions). Nous pouvons ainsi retracer l'histoire de cette grammaticalisation, avec une diversification progressive des constructions où apparaissent (*ad*)*versus* et (*ad*)*versum* : après un nom de ville (*Brundisium versus*) puis de pays (*Aegyptum versus*) et enfin devant un nom commun (*orientem versus*). Ce n'est qu'en latin tardif que *versus* peut être préposé : on trouve alors des constructions du type *versus mare* (5^e siècle).

Cela nous permet de schématiser la grammaticalisation de *versus* comme un processus en quatre étapes, comme suit : 1. (*ad*)*versus* est particule, et précise un mouvement décrit par le syntagme formé par un verbe de mouvement et la destination du mouvement ; 2. (*ad*)*versus* est particule ou adverbe, et peut se placer devant le syntagme, sans pour autant régir le nom indiquant la destination ; 3. dans exactement le même type de construction, (*ad*)*versus* est réanalysé en préposition, et régir maintenant le nom indiquant la destination ; 4. (*ad*)*versus* est prépositionnel et peut apparaître dans des contextes différents. Ce qui donne le schéma suivant :

(*ad*) *orientem versus ire* > (*ad*) *versus [orientem ire]* > (*ad*) [*versus orientem*] *ire* > (*ad*)*versus orientem*.

D'autre part, à moins de considérer la grammaticalisation de *versus* et *adversus* comme deux phénomènes parallèles, on peut se demander si de n'est pas le phénomène (que l'on trouve déjà en latin, et qui sera par la suite pan-roman) de la préfixation des prépositions⁵ qui a permis une réanalyse de *adversus* en *versus* préfixé (et non en participe de *adverto* ayant subi un processus de grammaticalisation indépendamment du verbe simple *verto*)⁶.

Le résultat est que l'on a, en proto-roman, le noyau prépositionnel suivant : *versus* [lieu, temps, comparaison]⁷, qui a subi par la suite le phénomène de préfixation propre aux prépositions des langues romanes (et que nous venons d'évoquer ci-dessus) : en français, le bas latin *versus* a ainsi donné les prépositions *vers*, *de-vers*, *en-vers*, présentes dès les premiers textes, et plus tardivement (12^{ème}-13^{ème} siècles) *par-de-vers* et *em-par-de-vers*. On trouve diverses graphies pour

⁵ On en retrouve de nombreux exemples dans les langues romanes, cf. (pour n'en donner qu'un) l'espagnol *alrededor* < *al derredor*, formé sur le latin *retro* avec préfixation par *de* - préfixation qui a donné le français *derrière* (Coromines 1974).

⁶ Phénomène que l'on peut schématiser comme suit : 'adversus orientem > ad-versus orientem > (*ad*)*versus* orientem > *versus* orientem'.

⁷ Nous donnons ici entre crochets les valeurs sémantiques de base associées au morphème prépositionnel *versus*.

ces morphèmes : *ves, vas, enves, envez, deves, par devers, pardevers* ... Nous en avons évidemment tenu compte dans notre étude. On trouve des traces de ce phénomène de grammaticalisation dans presque toutes les langues romanes, avec le groupe de prépositions françaises *vers, envers, devers* et *pardevers*, les prépositions italiennes *verso* et (en italien ancien uniquement) *inverso*, le catalan *devers, envers*, et *vers*, l'occitan *daus, envers*, et *vers* (avec les variantes *embèr* et *bèr*, entre autres), sans compter le béarnais, le gascon, etc. Seuls le portugais et l'espagnol présentent des constructions d'origine différente, avec l'espagnol *hacia* (du latin *facies* 'visage'), *hasta* et le portugais *até* (de l'arabe *hattä*, comme l'espagnol *hasta*).

2.2 *Vers*, de l'ancien français au français classique : une évolution sémantique complexe

On peut se demander quel impact l'existence de trois à cinq prépositions formées sur la même base (avec pour unique différence leur préfixe) a eu sur le sémantisme de chaque préposition et du groupe entier. C'est là en effet un phénomène courant en ancien et moyen français, comme on le voit avec l'existence des groupes de prépositions 'paronymiques' *près, après, emprès, auprès de* ; *puis, depuis, despuis* ; *ens, dens, dedens* ; *jouste, dejouste, pardejouste* ; enfin *coste, decoste, encoste*, pour n'en citer que quelques exemples. Quelles conséquences cela a-t-il eu sur leur sémantisme, et sur le système prépositionnel de l'ancien et du moyen français ?

C'est ce à quoi nous avons tenté de répondre dans Fagard 2003, et nous en donnons ici brièvement les résultats en ce qui concerne le groupe de prépositions en *-vers*. Nous avons montré qu'il se produisait au cours de l'ancien et du moyen français une répartition progressive des emplois, chaque forme s'individualisant avec des sens propres, sans acquérir de sens nouveaux. Dans les premiers textes (10^{ème}-11^{ème} siècles), on trouve un emploi presque indifférencié de *vers, envers* et *devers*, qui ont toutes des emplois spatiaux, (ex. 1 à 3), relationnels⁸ (ex. 4 à 6), temporels (ex. 7 à 9), et comparatifs (ex. 10 et 11)⁹.

emplois spatiaux : *vers, devers, envers*

1. *Vait s' en Brandan vers le grant mer / U sout par Deu que dout entrer (Le Voyage de Saint Brendan (1112, v.157)*

(*Brendan s'en va vers la haute mer, où il savait par Dieu qu'il devait entrer*)

2. *Messires Lois d'Espagne, qant il fu descendus et desarmés, il se traist devers la tente de mesire Carle de Blois (Chroniques de Froissart (1369-1377), p. 517)*

(*Monseigneur Louis d'Espagne, quand il fut descendu et se fut débarrassé de ses armes, alla vers la tente de Monseigneur Charle de Blois*)

3. *Carles guardat amunt envers le ciel, / Veit les tuneires e les venez e les giels / E les orez, les merveillus tempez, / E fous e flambes i est apareillez (La chanson de Roland (1080), v.2532)*

(*Charles regarda en haut, vers le ciel, vit le tonnerre, le vent, le gel et les brises, les tempêtes formidables, le feu et les flammes prêts à tomber*)

emplois relationnels : *vers, devers, envers*

4. *Monseigneur, qui trescourtois et gracieux estoit, mesmement tousjours vers les dames, luy dist : ... (Les cent nouvelles nouvelles (1456-1467), p. 39)*

(*Monseigneur, qui était très courtois et gracieux, surtout et toujours envers les dames, lui dit : '...'*)

5. *É si feinst qu'il haïst e mal feïst á la gent de Israel pur çó que meillur grace truvast devers le rei (Les quatre livres des rois (1150-1190), p. 52)*

(*Et ainsi il feint de haïr les gens d'Israël, et de leur vouloir du mal, pour trouver meilleure grâce auprès du roi*)

⁸ Pour une définition des divers emplois, cf. 3.2.

⁹ Nous donnons ici des exemples variés, afin de montrer à quel point les emplois spatiaux et relationnels sont des types d'emplois et comprennent chacun des variantes ; mais (pour la période de l'ancien français) chaque préposition pourrait apparaître en alternance avec les autres, dans les exemples 1 à 6).

6. *Signe qu'il n'est point entaché de ce fol vice d'orgueil qui procure hayne envers toutes personnes (Mémoires de Commynes (1490-1505), p. 66)*

(*signe qu'il n'est point entaché du vice démesuré qu'est l'orgueil, qui procure haine envers toutes et tous*)

emplois temporels : vers, devers, envers

7. *Vers mie nuit tuit s' aclasserent, / et cil qui sus el chastel erent, / se gaitent bien, ne dorment pas (Enéas (1155), v.4903)*

(*Vers minuit, tous s'assoupirent, tandis que ceux qui sont au-dessus, dans le château, font bien le guet, et ne dorment pas*)

8. *Et Renart, devers meriane, / por reposer se traist ariere / en mi le fonz de sa taisniere (Le roman de Renart, Branche I (1180-1200), v.502)*

(*Et Renart, vers midi, se retira vers le fond de sa tanière pour se reposer*)

9. *Envers lo vesprae envers lo ser / dunc lo revidren doi fidel (Passion (1000), v.445)*

(*Au moment des vêpres, vers le soir, deux fidèles le revirent donc*)

emplois comparatifs : vers, envers

10. *Theüter ot Povrepeleux, / qui mout fu bien chevalerex ; / n' i ot cheval tant amast chier, / vers lui sont li autre eschacier (Le roman de Thèbes (1150-1155), v.6298)*

(*Theüter avait Povrepeleux, qui était très courageux ; il l'aimait plus qu'aucun autre cheval : les autres ne sont qu'échassiers comparés à lui*)

11. *En li ot totes bones taches : / el ne fu oscure ne brune, / mes reluisant come la lune / envers qui les autres estoilles / ressemblent petites chandailles (Le Roman de la Rose de Guillaume de Lorris (1225-1230), v.997)*

(*Il y avait en elle toutes les qualités : elle n'était pas obscure ni sombre, mais étincelait comme la lune auprès de qui les autres étoiles ressemblent à de petites chandelles*)

Leurs contextes d'apparition sont également les mêmes, avec une prépondérance des régimes humains (notamment pour les emplois relationnels, mais y compris pour les emplois spatiaux). Du 12e au 13e siècle, et de manière encore plus marquée du 14e au 15e siècle, cette indifférenciation laisse place à une spécialisation sémantique progressive de chacune des ces trois prépositions : *vers* et *devers* dans le spatial, et *envers* dans le relationnel.

Vers a donc en ancien et moyen français tout un éventail d'emplois (cf. ex. 1, 4, 7, 10), d'autant que chacun des types d'emploi indiqués ci-dessus comporte des variantes, comme en témoignent les exemples suivants (ex. 12 à 14) : pour les emplois spatiaux, on trouve le but, la localisation, le mouvement, la direction (cf. 3.2.1) ; pour les emplois relationnels (voir leur définition en 3.2.3), on trouve l'expression d'un sentiment, d'une action, d'une attitude, et enfin des emplois 'sociaux' (id.).

12. *Et quant monseignor Ancelin les vit et en fu saisis, si leva ses mains vers le chiel et rendi graces a Dieu ; et fu le plus lié homme dou monde, pour ce que adonc fu certains que il raverait son frere de la prison ou il estoit (Chronique de Morée (1320-1324), p. 379)*

(*il leva ses mains vers le ciel et rendit grâces à Dieu*)

13. *Si doi frere, Jehans et Terris, tretiierent viers ceuls de Cambrai pour ravoir le corps (Chroniques de Froissart (1369-1377), p. 350)*

(*Ses deux frères, Jean et Terris, traitèrent avec ceux de Cambrai pour récupérer le corps*)

14. *De ce, fet ele, n' ai ge cure, / car vers l'autre estes tuit parjure, / qui jurastes par anz l'annor, / li baron et li vavasor (Le roman de Thèbes (1150-1155), v.7406)*

(*De cela, fit-elle, je n'ai cure, car vous êtes tous parjures envers l'autre, vous barons et vavasseurs qui lui avez prêté serment auparavant*)

L'emploi de la préposition *vers* au 15e siècle est donc¹⁰ moins nettement polysémique qu'en ancien français. La répartition des sens à cette époque est comme suit (voir tableau 1) : près de

¹⁰ Du moins dans le corpus utilisé, c'est-à-dire la Base du Français Médiéval (voir bibliographie).

90 % d’emplois spatiaux pour légèrement plus de 10 % d’emplois relationnels, avec moins de 2 % d’emplois temporels et moins de 1 % d’emplois comparatifs. Étant donné qu’on ne trouve plus en français moderne que des emplois spatiaux et temporels, on peut se demander quand les autres ont disparu, et si les emplois spatiaux et relationnels du français moderne sont vraiment les mêmes.

emploi		fréquence d’apparition (en % des occurrences)
Spatial	But	74,03
	Statique	13,96
Relationnel	Neutre	4,55
	Détrimentaire	3,57
	Bénéfactif	1,95
Temporel		1,3
Comparatif		0,65
Total		100

Tableau 1 : les emplois de *vers* au 15e siècle¹¹

2.3 *Vers*, du français classique au français moderne

Un premier indice sur l’évolution sémantique de la préposition *vers* du français classique au français moderne nous est apporté par la consultation des dictionnaires. Le tableau 2 donne une vision globale des sens donnés pour *vers* par les dictionnaires de diverses époques du français.

	comparaison	opposition	relationnel	but du mouvement	orientation, localisation	approximation	temporel
ancien français	*	*	*	*	*	*	*
moyen français			*	*	*	*	*
français classique			*	*	*	*	*
français moderne				*	*	*	*

Tableau 2 : l’évolution sémantique de *vers* selon les dictionnaires du français ancien, moyen, classique et moderne¹²

On constate qu’il y a bien une réduction de la polysémie de l’ancien français au français classique : perte des emplois de *comparaison* et d’*opposition*, conservation uniquement des emplois *temporels*, *spatiaux* (*orientation*, *localisation*, *but du mouvement*, *approximation*) et *relationnels*. Cette « réduction sémantique » continue entre le français classique et le français moderne, avec la

¹¹ 8 textes, 600 000 mots et 300 occurrences traitées environ (base de données B.F.M., cf. note 4).

¹² Établi entre autres à l’aide des dictionnaires cités en bibliographie.

perte des emplois relationnels entre le 16e et le 20e siècle.

Cependant, de nombreuses questions subsistent, et pour plusieurs raisons. D'abord, les dictionnaires ne donnent pas d'indications sur la date de disparition d'un emploi donné : il est donc impossible de savoir exactement quand un emploi a cessé de faire partie de la langue. Ainsi, les dictionnaires consultés pour l'ancien français ne signalent pas précisément la date de disparition du sens comparatif, mais les dictionnaires du moyen français (bien succincts il est vrai) ne mentionnent pas cet emploi. Or le corpus de la BFM en contient quelques exemples en moyen français, rares il est vrai (< 1 % des emplois). Cet emploi est donc, malgré ce qu'en disent les dictionnaires du moyen français, encore disponible à cette époque. Les dictionnaires du français classique ne le mentionnent pas non plus pour la préposition *vers* : faut-il leur faire confiance, ou se peut-il que comme pour le moyen français il existe encore, mais comme un emploi très marginal ?

La seconde raison est, de notre point de vue, encore plus importante : un dictionnaire ne donne pas (ce n'est en effet pas sa vocation) la part relative des différents emplois de chaque mot. On peut donc se dire qu'avant de disparaître un emploi donné a dû être rare, mais rien ne nous l'assure, et même si c'est le cas il reste à définir ce qu'est un emploi 'rare' : 1% des occurrences dans un corpus donné, ou 3, 5 % ?¹³ Il nous semble absolument nécessaire, pour comprendre l'évolution sémantique d'un mot, de disposer d'une indication¹⁴ sur l'importance relative de ses différents emplois, et d'avoir une idée relativement claire de leur date d'apparition et de disparition.

En résumé, les questions auxquelles nous voudrions répondre au terme de cette étude sont les suivantes : quelle est la part relative des emplois relationnels, temporels et spatiaux en français classique et moderne ? Quand exactement les emplois relationnels de la préposition *vers* ont-ils disparu ? Les emplois temporels sont-ils aussi peu fréquents en français classique et moderne qu'ils l'étaient en ancien et moyen français, et si oui comment un emploi aussi marginal a-t-il pu « survivre » si longtemps ? Sont-ce les mêmes ?

2.4 'Définitions' et 'arbitraire' des dictionnaires

Un problème du recours aux dictionnaires est que tous les dictionnaires consultés n'utilisent pas nécessairement les mêmes critères sémantiques : chaque lexicographe a en effet une conception propre de ce qu'est un emploi spatial, un emploi temporel, un emploi 'relationnel'. Or il semble indispensable, si l'on veut retracer l'évolution sémantique d'un morphème sur plusieurs siècles, d'employer d'un bout à l'autre de cette diachronie les mêmes critères sémantiques, les mêmes repères.

Le recours à l'analyse de corpus est ainsi doublement justifié : d'une part, il permet d'avoir accès à un indice supplémentaire, la part respective des différents emplois et surtout leur évolution. D'autre part, elle permet d'appliquer aux textes d'époques différentes les mêmes critères sémantiques, fondés sur des emplois dans des contextes identiques ou comparables, garantissant ainsi la scientificité du résultat. Un autre avantage non négligeable de l'étude de corpus associée à l'emploi des dictionnaires est qu'elle permet un va-et-vient entre une catégorisation 'préliminaire' (et qui peut être fondée en partie sur les catégorisations trouvées dans les dictionnaires) et le traitement des données, qui entraîne souvent une révision de la catégorisation, dans la mesure où

¹³ Il resterait d'autre part à distinguer entre emplois 'en langue' et emplois 'en discours', voir 5.2.

¹⁴ Nous sommes bien conscient en effet de travailler *sur corpus*, et non *sur la langue dans son ensemble* : nos résultats restent une *indication*, qui n'en est pas moins précieuse pour la compréhension de l'évolution linguistique en général, et sémantique en particulier).

l'analyse des contextes remet parfois en cause la valeur annoncée dans la définition, et ainsi de suite jusqu'à l'obtention d'une distinction satisfaisante entre les différents emplois de la préposition, qui ne laisse pas de 'trous' dans l'analyse, c'est-à-dire une liste d'emplois 'hors catégories', ou des catégories 'fourre-tout').

L'étude du contexte est un élément important, et auquel nous avons eu recours systématiquement, mais dont nous ne donnerons pas ici l'ensemble des résultats pour ne pas alourdir l'étude, nous bornant à signaler ponctuellement l'importance de tel ou tel type de régime, notamment pour la caractérisation des emplois *relationnels* en lien avec le type de régime prépositionnel (humain/non humain).

2.5 Repères et catégorisation

Nous avons utilisé, pour l'analyse des occurrences de la préposition *vers* dans le corpus FRANTEXT, une catégorisation en différents emplois : emplois spatiaux, emplois temporels, emplois relationnels, emplois comparatifs ; parmi les emplois spatiaux, nous avons fait la distinction entre la *direction*, la *localisation* (ou approximation) et le *but*, ces diverses notions étant le plus souvent révélées par le sémantisme du verbe régisseur de la préposition. Nous donnons ici une explication (illustrée par des exemples) de la spécificité de chaque emploi.

2.5.1 Emplois spatiaux

La préposition *vers* connaît des emplois spatiaux à toutes les époques de son utilisation en français, de l'ancien français au français moderne. Certaines caractéristiques se retrouvent à toute époque, notamment la présence d'emplois indiquant la *direction* (ex 12), la *localisation* (ex 13) et le *but* (ex 14). Les distinctions correspondant à ces différentes dénominations sont les suivantes : il peut y avoir localisation d'un élément par rapport au point final de sa trajectoire (*but*), par rapport à sa situation permanente (dans la situation décrite : *localisation*) ou encore par rapport à son orientation (*direction*).

12. *levons les yeux vers ce beau ciel (Félicité-Robert de Lamennais, Lettres inédites... à la baronne Cottu (1854), p.174)*

13. *La flotte qui est vers Barcelone fait mine de prendre bientôt le parti que la saison lui conseille (Madame de Sévigné, Correspondance, t. 3 (1696), p.1059-1063)*

14. *la cavallerie est desja descendüe prez d'Avignon, d'où elle prend la traverse du Conté Venaissin, bien prez des lieux infectez de la maladie, pour passer par Apt, sur le pont de Sisteron, et de là se rendre vers Antibe (Nicolas de Peiresc, Lettres, t. 2 : Lettres aux frères Dupuy (1631), p.25-26)*

Le type de régime est assez libre : point de référence spatiale constitué par un objet, un élément topographique (ville, montagne, fleuve ; bâtiment), un être humain ou un animal. On peut trouver également, par métaphore, des régimes abstraits (*arriver vers la ville* > *arriver vers la fin*, *vers son but*, *vers la mort*, ...).

Le type de verbe introducteur varie également, des verbes de position/posture (*direction*, *localisation*) aux verbes de mouvement (*but*) : *tendre*, *aller*, *arriver*, etc.

D'autre part, les exemples ci-dessus sont « typiques », mais on trouve aussi souvent les constructions suivantes (ex. 15 à 17), que nous considérons comme des emplois spatiaux malgré le procédé d'extension sémantique, de métaphorisation, qui pourrait les 'tirer' vers l'abstrait ou le relationnel.

15. *insuffler une tendance vers 'un mieux' quelconque (Alain-Fournier, Correspondance avec Jacques Rivière*

(1914), p.12-13)

16. On y retrouve à chaque instant l'expression d'une si belle âme, qu'on se sent, en la lisant, doucement attiré **vers** celui qui l'a écrite (Félicité-Robert de Lamennais, *Lettres inédites... à la baronne Cottu* (1854), p.14)
17. Au milieu de mon désespoir je me tourne **vers** vous (Gustave Flaubert, *Correspondance* (1870), p.38-39)

2.5.2 Emplois temporels

Les emplois temporels de la préposition *vers*, comme on le voit dans les exemples 18 à 20, sont des emplois d'*approximation* : ils semblent dériver d'emplois d'approximation spatiale (les emplois de *localisation*, cf. ex. 13 ci-dessus) : *il est arrivé vers la ville* (= du côté de la ville, emploi possible en français ancien, moyen et classique, peut-être moins en français moderne) > *il est arrivé vers cinq heures*.

18. Nous serons à Paris le lundi 1^{er} **vers** 11 heures du soir, mais comme il y a loin de la gare au logis ne compte pas sur moi avant minuit (Gustave Flaubert, *Correspondance : supplément* (1876), p.225-226)
19. Un soir, ce devait être **vers** 1809, mon père était en Espagne, quelques visiteurs étaient venus voir ma mère, événement rare aux Feuillantines (Victor Hugo, *Actes et Paroles I : Avant l'exil* (1875), p.71)
20. Je reçus, **vers** ce temps, une lettre qui m'invitait à aller trouver M. Buloz (Honoré de Balzac, *Correspondance : t. 3* (1839), p.99)

Ce type d'emplois implique la datation approximative d'un événement (on peut donc trouver n'importe quel verbe « événementiel » construisant le groupe prépositionnel) par rapport à un élément de repérage chronologique. Le régime de la préposition est donc presque toujours une date (jour, semaine, mois, année) ou un horaire (heure, moment de la journée) ; cela peut être également (quoique plus rarement) l'indication d'un point donné dans le déroulement d'une activité ou d'une action (vers la fin, le milieu, le début de Y), ou une époque désignée de manière générale (vers le temps, l'époque, l'âge de Y).

2.5.3 Emplois relationnels et sociaux

La préposition *vers* partage pendant toute la période de l'ancien et du moyen français, avec les prépositions *envers* et *devers*, des emplois relationnels et sociaux, qu'on trouve encore en français classique. Pour ces emplois, le régime est presque exclusivement humain ou assimilé (animal anthropomorphe, dieu, communauté, allégorie) : ce type de noms concerne environ 95 % des occurrences relationnelles en ancien et moyen français, dans notre corpus. Les verbes introducteurs concernent principalement des procès liés à l'« interaction » : sentiment (ex. 21, 22), attitude d'une personne vis-à-vis d'une autre (ex. 23), action d'une personne visant à en aider ou au contraire à en léser (ex. 24) une autre, rapports 'sociaux' entre deux personnes (accusation en justice, fonction sociale, hiérarchie, obligation sociale, dette morale : ex. 25 à 29).

21. La même personne qui m'a dit ce qui précède prétend savoir que la Russie est neutre, mais avec une tendance amicale **vers** la France (Alexis de Tocqueville, *Correspondance avec Henry Reeve* (1859), p.279)
22. Oui, ce cher objet m'enveloppe de son charme aux yeux de ses amis, et j'en suis heureuse et fière, comme aussi il y a **vers** eux, de mon côté, retour de sympathie affectueuse et éternelle (Eugénie de Guérin, *Lettres* (1847), p.416-417)
22. J'oubliais de vous dire que j'ay esté infiniment resjouy et crois que vous ne l'aurez pas esté moins que moy à la nouvelle de la promotion de Mr Barclay à l'abbaye de St Leon de Thoul, c'est une grande marque de la bonne inclination de N S P **vers** les gents de lettres, tous lesquels en doivent bien esperer par cet exemple (Nicolas de Peiresc, *Lettres : t. 1* (1627), p.87-88)
23. l'affection bien réglée dans la franchise dont les honnestes hommes ont coutume d'user **vers** leurs amis et dont ils procurent ou desirent le bien et l'honneur (Le Père Marin Mersenne, *Correspondance : t. 5* (1635), p.350-351)

24. *je sçay veritablement sen que vous dictes estre vray et si congnois assés ma faulte, car j'ay grandement faillis vers vous (Les cent nouvelles nouvelles (1515), p.403)*
25. *Les deux articles du P Héreau contenus dans ce procès-verbal portaient ce qui suit dans la version française qui en fut faite en ce temps-là : 8 savoir si tu tâches de détracter de mon nom, par fausses accusations vers un prince ou un juge, ou des gens d'honneur, et que je ne puisse en aucune façon détourner cette perte de ma renommée, sinon en te tuant en cachette, si je le puis faire licitement ? (Cyrano de Bergerac, Les Lettres (1655), p.172)*
26. *On dit aussi que M De Belière, le maistre des requestes, gendre de M De Bullion, et ambassadeur pour le roy vers les princes d'Italie, a accordé avec M De Mantoue le mariage de la Princesse Marie sa fille et de monsieur frère du roy, luy donnant tout le bien qu'il a en France (Guy Patin, Lettres : t. 1 (1649), p.97)*
27. *Monsieur, je vous remercie de toute mon affection, et M Allen aussi, de ce que vous m'avez envoyé des mémoires pour l'éloge de M François Pithou ; j'en feray mon profit en temps et lieu, et verray M Le Conseiller Pithou, quand je pourray trouver quelqu'un de mes amis qui aura du crédit vers luy (Guy Patin, Lettres : t. 1 (1649), p.175)*
28. *Par ce moyen il s'acquitta vers le Roy (René de Lucinge, Dialogue du François et du Savoyen (1593), p.32-33)*
29. *Il s'étoit raccommo'dé avec M Le Cardinal Mazarin, qui l'envoya à Rome pour agir contre moi, et qui, pour s'y tenir avec plus de dignité, lui donna la qualité d'ambassadeur extraordinaire vers les princes d'Italie (Jean-François de Retz, Mémoires : t. (1679), p.19-20)*

2.5.4 Emplois comparatifs

Dans ce type d'emplois, la préposition *vers* introduit une branche d'une alternative servant de point de comparaison à un autre élément, comme on l'a vu plus haut dans les exemples 10 et 11. Cet emploi ne se retrouvant pas à partir du français classique, comme nous le verrons, nous ne nous attarderons pas sur sa description.

2.6 Étude de corpus : méthode de travail

Nous avons pour cette étude utilisé la base de données B.F.M. (en particulier pour obtenir les résultats donnés en 4.1), qui contient plus de 2 millions de mots de textes du 10^e au 16^e siècle, et la base de données FRANTEXT (4.2 à 4.5), qui contient plus de 150 millions de mots de textes datant du 16^e au 20^e siècle. Étant donné la taille de la base FRANTEXT, nous avons été contraint à ne travailler que sur une partie de la base ; nous avons donc utilisé seulement trois types de textes, ceux qui nous semblent les moins marqués stylistiquement : romans, correspondance et mémoires¹⁵.

Les fonctionnalités associées à ces bases de données nous ont permis d'en regrouper les textes par siècle ou demi-siècle, afin de bien voir la progression de chaque emploi. Notre méthode a consisté d'abord à analyser **l'ensemble des occurrences de la graphie 'vers' ou 'Vers' dans les bases** (limité comme expliqué ci-dessus), **énoncé par énoncé, en notant plusieurs éléments** : l'élément introducteur de la préposition (a), le type de cet élément (b), le régime de la préposition (c) et son type (d), enfin le sens de la préposition dans l'énoncé considéré (e).

Nous avons pour cela utilisé les critères de catégorisation suivants :

a) l'élément introducteur de la préposition

Il s'agit ici simplement de noter le mot qui introduit la préposition, que nous nommerons ici X (dans un schéma de la préposition comme **relateur**, X R Y : *il est venu vers moi ; j'ai laissé le livre sur la table ; il a une dette envers moi*), 'débarrassé' de ses particularités graphiques et morphologiques.

¹⁵ Nous avons également exclu les traités et les ouvrages historiques, afin d'éviter un autre biais linguistique, celui des langues de spécialistes et des termes techniques.

Dans les exemples 30 et 31, ce sont les mots *la jeune femme (...) se leva* et *elle a levé les yeux*.

30. *La jeune femme, qui paroissoit fort sensible aux caresses que je lui faisais continuellement, se leva vers la fin du repas* (L'Abbé Prévost, *Le Philosophe anglois ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell* (1738), p.160-161)

31. *Elle a levé les yeux vers le ciel* (L'Abbé Prévost, *Le Philosophe anglois ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell* (1731), p.379)

b) le type de cet élément

Cette entrée est plus complexe, et consiste à donner une caractérisation minimale de chaque X, en agent humain, animal, verbe de mouvement, de position, de relation, etc.¹⁶ C'est une catégorisation 'basique'. Dans les exemples 30 et 31, ce sont un *événement* (pour *la jeune femme (...) se leva*) et un *mouvement* (pour *elle a levé les yeux*), tous deux avec un agent humain.

c) le régime de la préposition (mot utilisé)

Il s'agit ici simplement de noter le mot qu'introduit la préposition, et que nous nommerons ici Y, 'débarrassé' de ses particularités graphiques et morphologiques – cette partie de la catégorisation sert de 'contrôle' au test suivant. Dans les exemples 32 et 33, ce sont les mots *Carthage* et *le Roy*.

32. *ne laissant dans cette ville après sa prise, qu'une garnison convenable, nous conduirons vers Carthage le reste des troupes assiegeantes* (Abbé Jean Therasson, *Sethos, histoire, ou Vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Égypte, traduite d'un ancien manuscrit grec* (1731), p.504-505)

33. *Par ce moyen il s'acquitta vers le Roy* (René de Lucinge, *Dialogue du François et du Savoyien* (1593), p.32-33)

d) le type de cet élément (humain, animal, etc.)

Cette entrée est plus complexe, et consiste à donner une caractérisation minimale de chaque Y. C'est une catégorisation 'basique', en humain/non humain, animé/non animé, concret/abstrait, spatial/temporel (cf. note 12). Les énoncés 32 et 33 nous donnent l'illustration d'une ville (*Carthage*) et d'un être humain (*le Roy*).

e) le sens de la préposition

Nous avons eu recours pour cette partie de l'analyse aux catégories indiquées ci-dessus (3.2) : emplois spatiaux, relationnels, temporels, comparatifs. C'est évidemment la catégorie la plus importante dans l'étude de l'évolution sémantique d'une préposition, mais l'analyse bénéficie largement du croisement de l'apport des autres catégories. Dans les exemples 30 à 33, on a successivement un emploi *temporel*, un emploi de *mouvement*, un *but* et un emploi relationnel de *dette*.

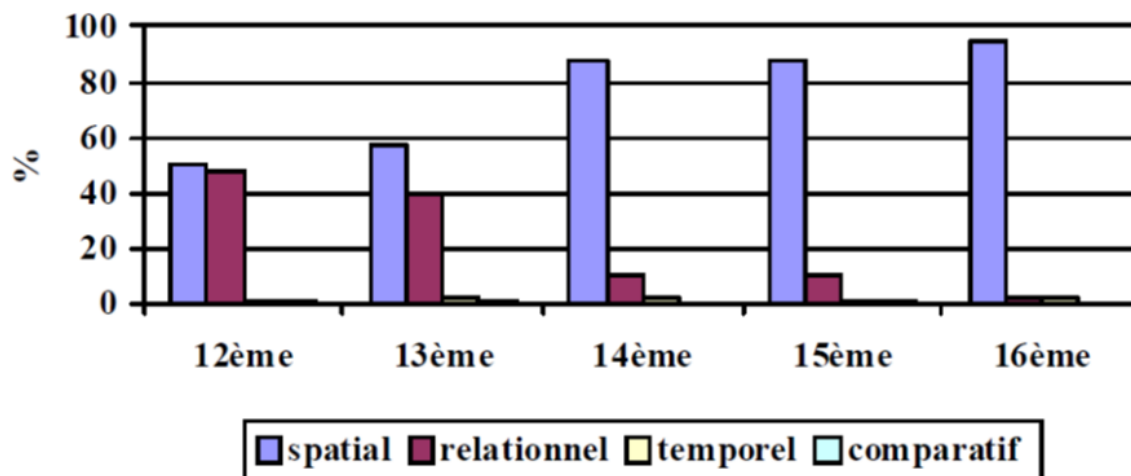
Nous avons ensuite établi l'évolution de chaque catégorie. C'est la deuxième étape de notre travail, qui a consisté à dresser des tableaux statistiques de l'évolution sémantique de la préposition *vers*, pour chaque entrée étudiée comme indiqué ci-dessus, et à analyser ces tableaux afin d'en trouver les lignes directrices. Ce sont ces tableaux (ou une partie d'entre eux) qui figurent dans la suite de notre étude (4.2 et 4.3).

¹⁶ Liste des 'types' : humain, animal, objet, point de référence spatial, point de référence temporel (chronologique et non chronologique), événement, sentiment, abstrait.

3 Résultats de l'étude

3.1 Évolution sémantique de la préposition *vers* du 11e au 16e siècle

Le premier mouvement d'évolution de la préposition *vers* a été, comme nous l'avons indiqué plus haut (2.2), un déplacement sémantique du spatial- relationnel¹⁷ (avec quelques emplois temporels et comparatifs) vers le spatial (avec quelques emplois relationnels et temporels). Nous en donnons ici une illustration (graphique 1).



Graphique 1 : l'évolution sémantique de *vers* d'après l'étude de la Base du français médiéval, du 12e au 16e s.

Comme on le voit, l'évolution est à la fois progressive et régulière (mis à part un 'saut' entre les 13e et 14e siècles) : l'expression de l'espace augmente constamment (en valeur relative) par rapport aux autres emplois de la préposition, et l'expression du relationnel décroît également de manière constante. Alors que ces deux types d'emplois ont quasiment la même fréquence d'utilisation au 12e siècle, l'expression du relationnel est devenue extrêmement rare (moins de 5 % des occurrences) au 16e, laissant l'espace comme sens très nettement majoritaire.

Un autre résultat intéressant de cette première partie de l'étude est le suivant : les emplois comparatif et temporel, donnés par les dictionnaires comme emplois de la préposition *vers* au même titre que l'espace et le relationnel, sont en réalité et dès les premiers textes extrêmement minoritaires, avec une fréquence toujours inférieure à 3 % des occurrences. Comment expliquer que des emplois si rares restent dans la langue ? On peut se demander également si leur faible fréquence d'utilisation les rend plus variables ou au contraire plus figés.

La préposition *vers* nous donne donc un exemple d'évolution sémantique par 'restriction progressive des emplois' qui peut sembler étonnant si l'on considère qu'une caractéristique des morphèmes grammaticaux, bien attestée et affirmée par nombre de linguistes, est la généralité -et la généralisation- des emplois et l'évolution vers un sens de moins en moins restreint. En effet, selon Hopper et Traugott (1994 [1993] : 96), 'le sens grammatical se développe à partir du sens lexical par un processus de généralisation ou d'affaiblissement du contenu sémantique de départ'. Mais ils notent surtout (ibid. : 97) que 'la grammaticalisation ne fournit pas d'exemples de restriction sémantique'.

Comment expliquer, alors, l'évolution sémantique de *vers* ? D'une part, on peut se demander

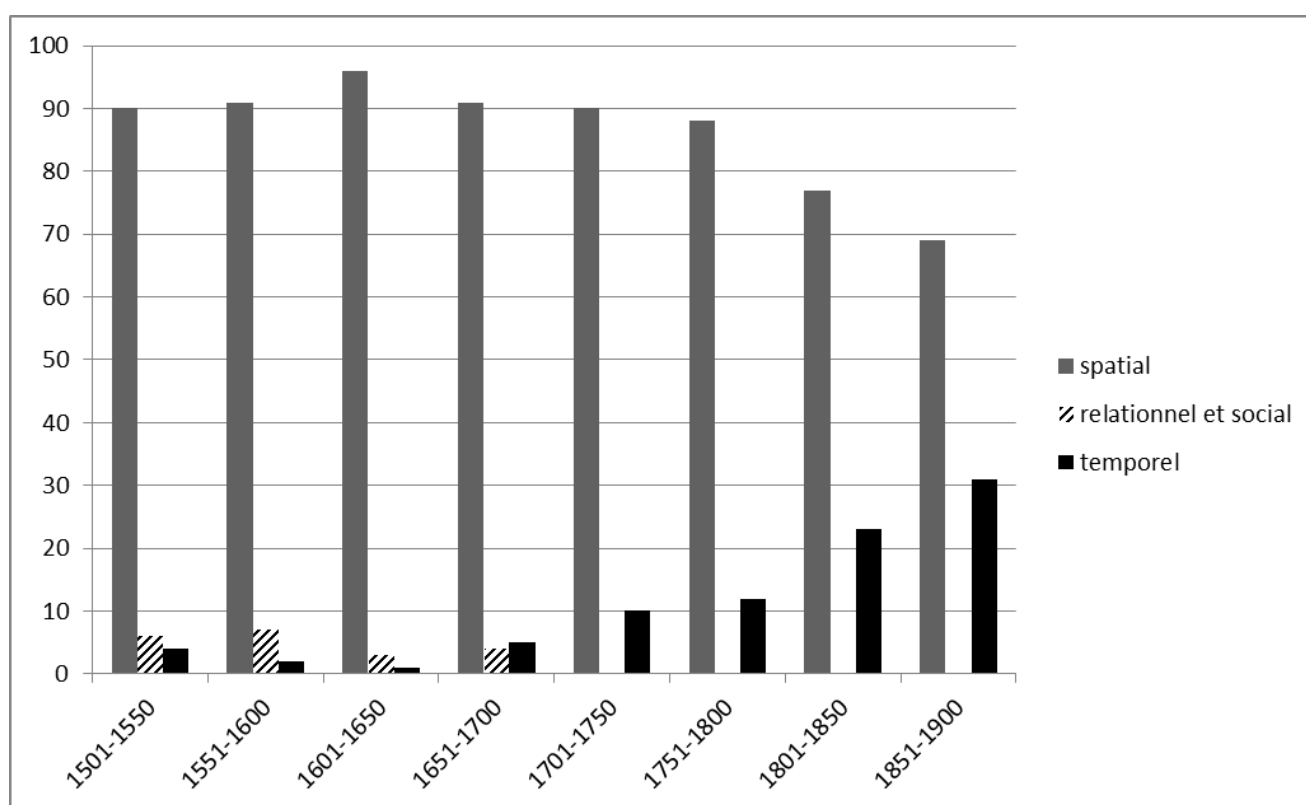
¹⁷ Voir les définitions des emplois en 3.2.

si les règles de la grammaticalisation continuent à s'appliquer aux morphèmes après leur entrée dans la grammaire – l'inverse fournirait une explication à l'évolution de *vers* après l'ancien français. D'autre part, l'entrée d'un morphème dans une chaîne de grammaticalisation n'implique pas qu'il la parcoure jusqu'au bout : il peut y avoir *layering*¹⁸ (stratification) ou simplement sortie de la chaîne – dans ce cas, on pourrait considérer que *vers* n'a pas continué sa grammaticalisation entre l'ancien français et le français classique. Il paraît d'autant plus important d'étudier le 'devenir' de ces emplois rares dans la suite de l'évolution de la préposition *vers*.

3.2 Évolution sémantique de la préposition *vers* du 16e au 20e siècle

La seconde partie de l'étude nous a permis de retracer l'évolution sémantique de la préposition *vers*, du français classique au français moderne, comme le montre le graphique 2 ci-dessous. L'aspect le plus remarquable de cette évolution est le fait que les emplois temporels connaissent une augmentation aussi importante que régulière du 16e au 19e siècle, passant en trois siècles de moins de

3 % à près de 30 % des occurrences. La rapidité de cette évolution est remarquable, et il serait intéressant d'en découvrir la cause : étant donné que les emplois temporels de la préposition *vers* existent depuis le 11e siècle, comment expliquer d'une part qu'ils soient restés à moins de 3 % des emplois jusqu'au 16e siècle, et d'autre part que leur fréquence augmente subitement à partir de ce moment-là ? Il conviendra de trouver une réponse satisfaisante à cette question.



Graphique 2 : L'évolution sémantique de *vers* d'après l'étude du corpus FRANTEXT, du 16e au 19e s.

Parallèlement, la fréquence des emplois spatiaux baisse, passant de près de 95 % des emplois au 16e siècle à peine plus de 70 % des emplois trois siècles plus tard. Cette évolution est intéressante, car elle va dans le sens de la théorie 'localiste' selon laquelle (comme nous l'avons indiqué en

¹⁸ Voir aussi l'évolution d'une forme A vers une forme B schématisé en 'A>Ab>aB>B' proposé par Heine (2002).

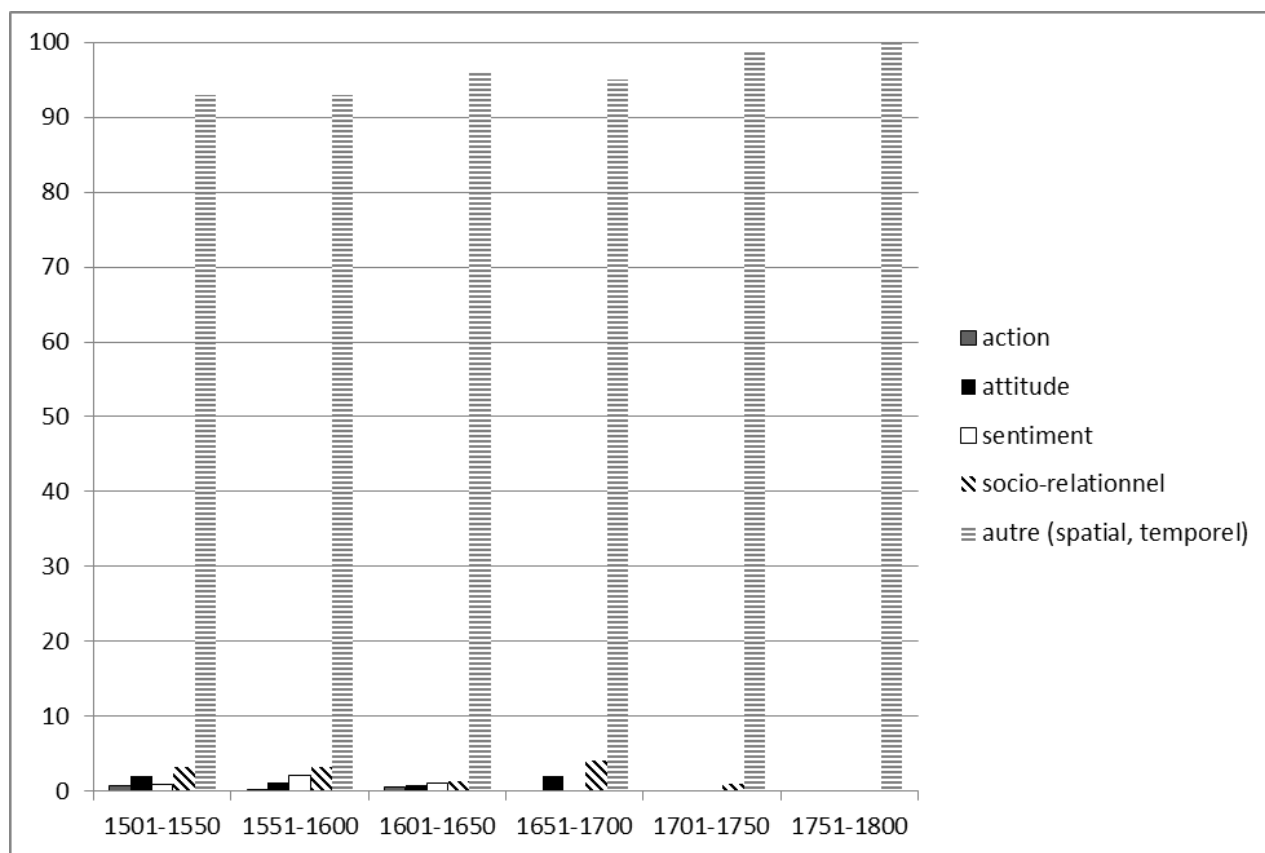
introduction) l'espace est un domaine sémantique de départ privilégié : la préposition *vers* est en effet passée d'un emploi presque exclusivement spatial au 16e siècle à un emploi spatio-temporel. On peut analyser la conservation des emplois spatiaux à côté des emplois temporels comme un autre exemple du phénomène de layering ou 'stratification' évoqué en 4.1.

Un dernier point important est le sort des emplois rares en moyen français (autres que le temporel) : que deviennent-ils en français classique et moderne ? Le cas du comparatif est assez simple, puisque cet emploi ne se trouve plus pour la préposition *vers* après le 15e siècle. L'emploi de *vers* laisse ici la place à d'autres constructions, du type *vis-à-vis de*, *comparé à*, *à côté de*, *par rapport à*, qui ont pour la plupart plusieurs emplois communs avec la préposition *vers* : spatial, relationnel, comparatif.

Le cas du relationnel est légèrement plus complexe : bien que devenu extrêmement rare, cet emploi reste possible pour la préposition *vers* pendant plusieurs siècles. Nous allons voir en détail l'évolution de ces deux valeurs, comparative et relationnelle.

3.3 Les emplois relationnels

Nous nous attacherons ici à montrer l'évolution propre de chaque type d'emploi, en particulier des plus rares, dont le graphique 2 n'illustre l'évolution que dans sa globalité. Le graphique 3 montre l'évolution des différents emplois relationnels : sentiment, attitude, action, social (cf. 3.2.3).



Graphique 3 : emplois relationnels de *vers* du 16e au 19e siècle

On voit d'après ce graphique que les emplois relationnels et sociaux de la préposition *vers* ont disparu du français dès le début du 18e siècle. L'emploi de la préposition *vers* dans un contexte relationnel est encore possible après cela, mais dans des énoncés comme l'exemple 34, que nous ne considérons pas comme purement relationnels.

34. *Mais l'enthousiasme de soi-même qui inspire ces audacieux élans vers le ciel n'est pas le milieu où l'âme puisse se poser pour parler longtemps d'elle-même aux hommes (George Sand, Histoire de ma vie (1855), p.3)*

En effet, cet emploi, qui donnerait clairement une lecture *relationnelle* en français ancien, moyen ou classique, doit se lire au 19^{ème} siècle comme une extension métaphorique d'un emploi spatial : les sentiments de l'élément X¹⁹ sont bien en jeu, mais c'est un fait 'accidentel', sans lien nécessaire avec la préposition *vers*, et non ce qui en entraîne l'emploi. Cet emploi n'a donc que peu à voir avec celui des exemples 35 et 36, qui sont eux complètement impossibles en français moderne (et déjà, comme le montre le graphique 3, très rares en français classique).

35. *Des amours de Mammon vers la belle Thanaise, de l'efforcement, empoisonnement et mort d'icelle (Alector ou Le Coq : histoire fabuleuse, t.1 (1560), p.59)*

36. *j'en feray mon profit en temps et lieu, et verray M Le Conseiller Pithou, quand je pourray trouver quelqu'un de mes amis qui aura du crédit vers luy (Guy Patin, Lettres : t. 1 (1649), p.175)*

Une autre conséquence de cette évolution est que l'équivalence sémantique entre les prépositions *vers* et *envers*, qui était presque parfaite en ancien français et s'est progressivement dégradée²⁰, disparaît complètement après le 17^e siècle ; on en voit sans doute une des dernières preuves avec l'exemple 37, ci-dessous, qui présente les prépositions *vers* et *envers* en coordination, avec exactement le même sens.

37. *mais un coeur dolent et passionné se sent grandement allegé s'il treuve personnage sympathic pour envers luy son coeur descharger de ses douleurs, comme j'ay fait vers toy (ô bon vieillard), qui as patiemment escouté le recit de mes diverses et sinistres adventures, avec compassion et condoleance, comme tes larmes mesmes le tesmoignent (Alector ou Le Coq : histoire fabuleuse, t.1 (1560), p.151-152)*

Dans les exemples 35 à 37 ce sont bien les champs sémantiques des sentiments (X = *amours*), de la hiérarchie sociale (X = avoir du crédit), de l'interaction (X = décharger son coeur) qui déclenchent l'emploi de *vers*, sans qu'il faille imaginer un schéma spatial ou cognitif sous-jacent. Au contraire, dans l'exemple 34, c'est bien selon nous le schéma spatial (X = élan) qui entraîne l'emploi de la préposition *vers*, l'apparition d'un champ sémantique proche du relationnel (avec l'*enthousiasme* en particulier) étant annexe. L'évolution sémantique de *vers* nous montre donc un **retour du spatial** dans le sémantisme – ce qui va à l'encontre des schémas prédits par les théories localistes (cf. introduction).

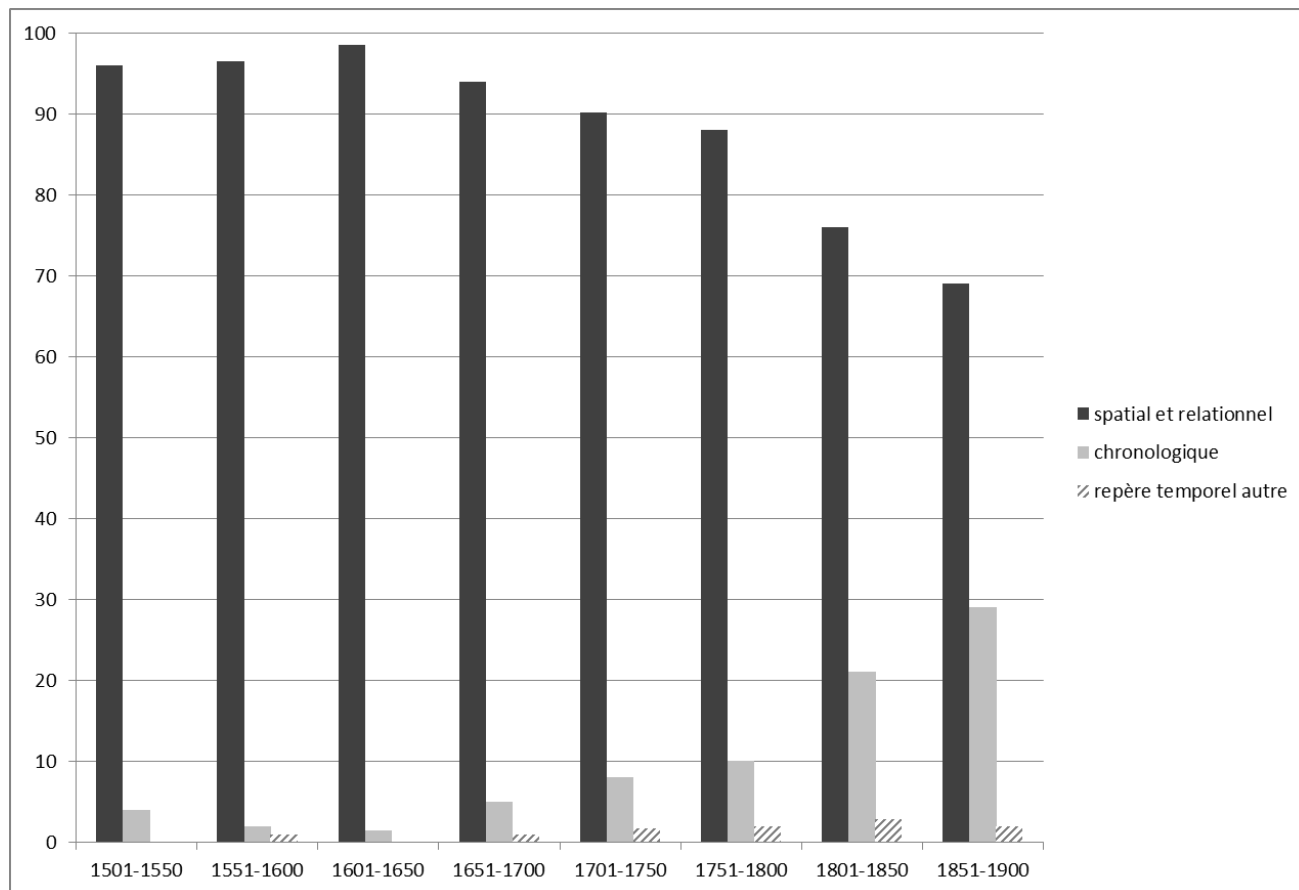
3.4 Les emplois temporels

Les emplois temporels présentent une évolution intéressante, et on voit bien d'après le graphique 4 sa régularité à partir du 17^e siècle (après une légère baisse au cours du 16^e siècle).

Ce graphique montre également que la préposition *vers*, dans ses emplois temporels, se construit majoritairement avec des repères purement chronologiques. On constate par ailleurs que la part des emplois temporels 'non chronologiques' n'augmente quasiment pas dans toute la période considérée, et que l'augmentation de la fréquence des emplois temporels est due presque exclusivement aux emplois de *vers* suivi d'un repère chronologique.

¹⁹ Dans un schéma prépositionnel X R Y, cf. plus haut.

²⁰ Huguët (1967) introduit encore, dans son *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, l'explication du sens de la préposition *vers* par le mot 'envers', et l'explication du sens de la préposition *envers* par le mot 'vers'.



Graphique 4 : évolution des emplois temporels²¹

Ceci est d'autant plus intéressant que les (rares) emplois temporels de la préposition *vers* en ancien français étaient également très spéciaux quant au régime de la préposition, qui, bien que 'chronologique', n'avait que quelques réalisations possibles : *mie nuit*, *la nuit*, *la vespree* dans la quasi-totalité des cas. De plus, une grande partie des emplois temporels de la préposition *vers* en ancien français étaient clairement des extensions métaphoriques à partir d'emplois spatiaux, comme l'illustrent bien les exemples 38 à 41.

38. *Tant se combatent longuemant que li jorz vers la nuit se tret* (*Yvain ou le chevalier au lion*, 12^{ème}, v.6199)

39. *Et quant il vint vers la nuit si se trova si las et si vain que tout li membre li failloient ce li ert avis* (*La queste du graal*, 13^{ème}, p.91)

40. *Et quant ce vint vers la vesprée* (*Moree*, 14^{ème}, p.1024)

Ceci nous amène à formuler l'hypothèse que les emplois temporels en ancien et moyen français ne sont pas du même type que ceux qu'on trouve à partir du français classique : ce sont des emplois extrêmement contraints, liés au discours, tandis que l'emploi qu'on trouve par la suite est un emploi 'en langue' (cf. 5.2).

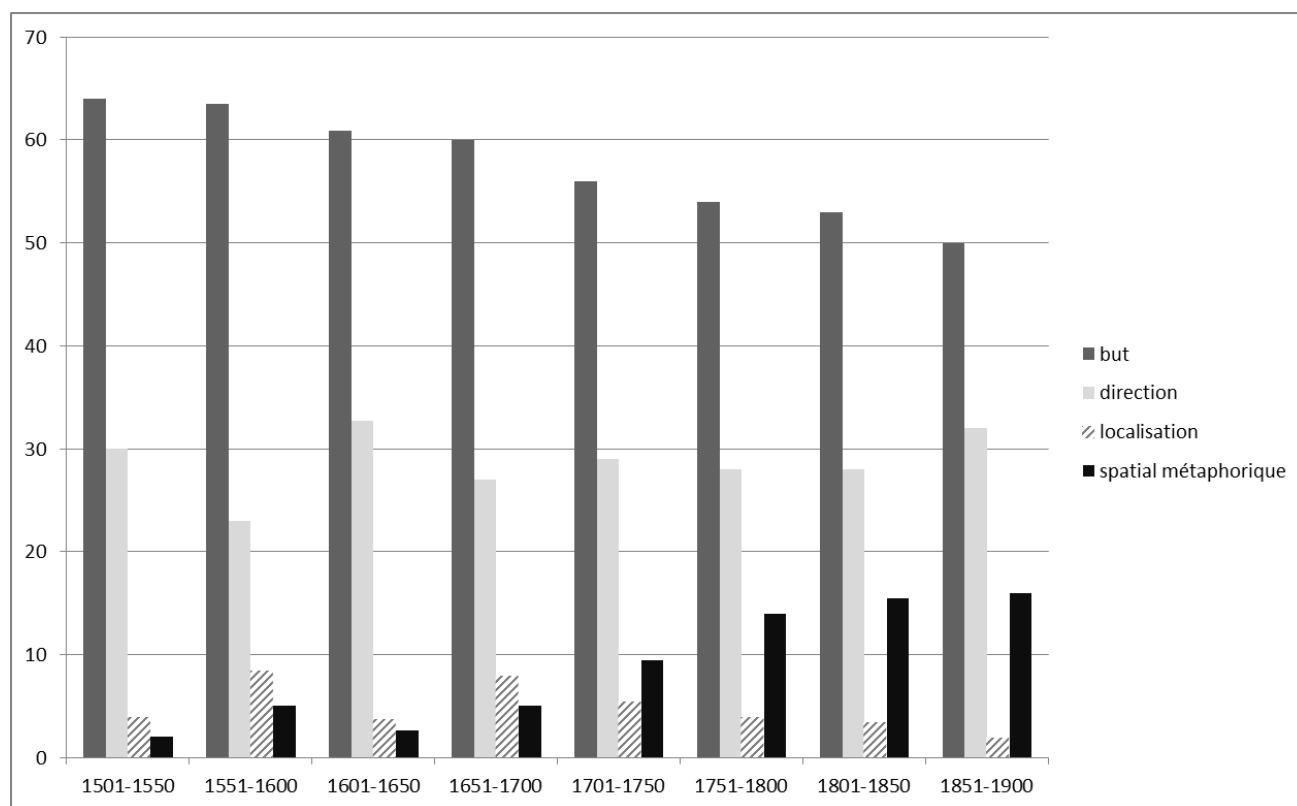
3.5 Les emplois spatiaux

Le graphique 5 permet de suivre l'évolution propre des emplois spatiaux. On constate en premier lieu que les parts respectives des emplois de *but*, de *direction* et de *localisation*²² restent

²¹ Nous distinguons ici, pour les emplois temporels, selon le type de régime qu'a la préposition : chronologique (jour, heure, mois, semaine) ou non chronologique (début, milieu, fin ; époque repérée par le nom du souverain).

²² Pour les distinctions désignées ici, cf. 3.2.1.

sensiblement les mêmes, malgré une baisse générale de la fréquence des emplois spatiaux²³. Le but reste majoritaire, entre 47 et 64 % des occurrences, le mouvement entre 11 et 33 %, la direction entre 1 et 12 %, la localisation entre 2 et 9 %. Cette variation peut sembler grande, mais elle n'est pas associée à une progression régulière (autre que la baisse signalée ci-dessus), et tient plutôt de l'oscillation.



Graphique 5 : évolution des emplois spatiaux de *vers*, du 16e au 19e siècle

Une évolution intéressante est l'accroissement progressif des emplois métaphoriques, qui passent progressivement de 1-2 % au 16e siècle à 11-12 % dès la deuxième moitié du 18e siècle, fréquence à laquelle ils semblent stabilisés depuis ; nous y reviendrons en 5.1.

4 Discussion des résultats : paramètres de l'évolution sémantique

4.1 Unité sémantique

L'augmentation importante et rapide des emplois temporels et spatiaux métaphoriques de la préposition *vers* peut s'expliquer par des facteurs 'externes', être liés non à la dynamique propre du sémantisme de *vers*, mais à une évolution globale du système prépositionnel du français, ou même à des évolutions particulières, mais ayant un impact sur la préposition *vers*. On peut bien imaginer par exemple que la disparition d'une autre préposition ayant des emplois temporels, ou l'apparition de tournures où l'emploi de la préposition *vers* avec un sens temporel est facilité, aient pu jouer dans l'évolution sémantique de *vers*²⁴.

Nous préférons cependant, dans cette étude, nous concentrer sur l'évolution propre de la

²³ Cette baisse de fréquence n'apparaît pas sur le graphique, car elle est liée à la progression des emplois temporels : le graphique 5 montre la part de chaque emploi spatial par rapport à l'ensemble des emplois spatiaux, et non leur part absolue.

²⁴ Ces hypothèses sont à l'étude. En tout état de cause, les facteurs internes et externes ne sont évidemment pas mutuellement exclusifs.

préposition *vers*, d'autant qu'un facteur 'interne' peut l'expliquer : on constate en effet que cette évolution est à peu près contemporaine de la disparition des emplois relationnels de la préposition *vers*. On peut donc se demander s'il n'y a pas entre ces deux phénomènes un lien de cause à effet, c'est-à-dire si le *recentrage sémantique*²⁵ de la préposition *vers* n'a pas eu pour conséquence de la rendre plus disponible pour d'autres voies d'évolution sémantique.

4.2 Emploi en discours et en langue

À propos de la survie du sens temporel à un seuil très bas pendant toute la période séparant l'ancien français du français classique, on peut émettre deux hypothèses : selon la première, cet emploi est un emploi 'en langue'²⁶, et a survécu comme tel, ce qui nous donne des informations utiles sur la capacité de 'rétention de la polysémie' d'un morphème grammatical. La deuxième hypothèse est que cet emploi était non un emploi en langue, mais un emploi en discours, une métaphore de l'espace vers le temps opérée par le locuteur, qui utiliserait un morphème spatial pour désigner une relation temporelle. Ceci expliquerait sa rareté.

Le caractère de l'évolution sémantique a été largement débattu : est-elle le produit d'une métaphore, d'une métonymie, d'une inférence contextuelle, des trois ? Il semble en tout cas tout à fait possible que le développement du sens temporel de la préposition *vers* soit lié à une extension de sens du type '*vers le bois*' → '*vers samedi*', utilisée comme stratégie discursive et qui est progressivement passée dans la langue (par un phénomène du type de la 'main invisible' par exemple, comme le suggère Keller 1994).

4.3 Vitesse

Notre étude de l'évolution sémantique de la préposition *vers* nous a également permis de mettre en évidence la vitesse de son évolution, et son rythme. On peut remarquer à ce propos qu'elle suit à peu près la courbe en S proposée par A. Kroch (S-curve hypothesis, Kroch 1989) pour l'ensemble des changements linguistiques : cf. schéma 1.

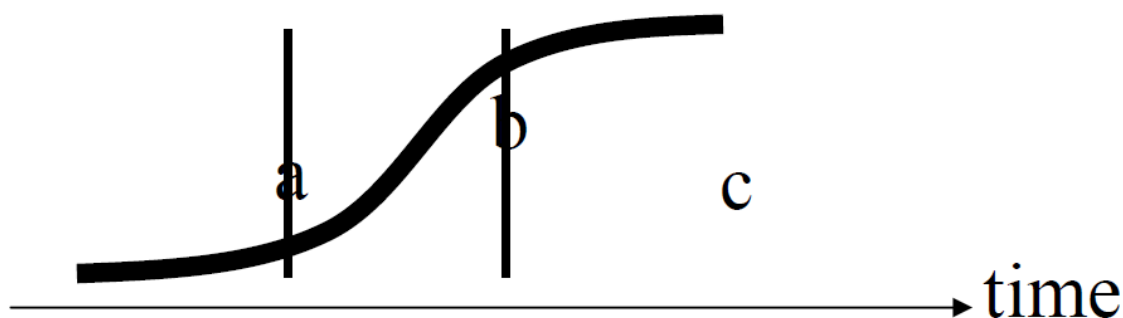


Schéma 1 : l'évolution sémantique selon Kroch (1989), mais les barres de séparation sont de moi

On notera, de plus, qu'une caractéristique de cette schématisation est qu'elle amène à considérer que l'évolution sémantique se fait en trois étapes, chacune ayant un rythme propre :

²⁵ Qui serait le passage de la polysémie à une quasi-monosémie : la préposition *vers* passe en effet d'un sémantisme complexe en moyen français [temporel + spatial + comparatif + relationnel] à un sémantisme réduit en français post-classique [temporel + spatial].

²⁶ E. Kohler évoque une dichotomie en *sens*, *significations dérivées* et *acceptations*, 'plutôt accidentelles et subjectives' (Kohler 1957) ; il s'agirait ici de distinguer par exemple les emplois temporels comme *acceptations* jusqu'en français classique, des emplois temporels comme *sens* à partir du français classique et jusqu'au français moderne.

- a) première étape : évolution lente, la nouvelle forme / le nouveau sens est très peu présent(e) – cette période peut durer très longtemps (ici 6 siècles !)
- b) Deuxième étape : évolution rapide, la nouvelle forme / le nouveau sens passant en un temps limité d'un emploi largement minoritaire à un emploi moins minoritaire ou majoritaire, selon les cas
- c) troisième étape : évolution lente, comme en a) ; selon l' 'efficacité' de l'évolution, la nouvelle forme / le nouveau sens peut à ce stade être en train d'évacuer progressivement l'ancien(ne).

Nous avons remarqué ce type d'évolution à diverses occasions, et s'agissant de la préposition *vers* on peut noter que ce schéma peut s'appliquer à plusieurs reprises, notamment au passage du relationnel au spatial entre l'ancien et le moyen français.

5 Conclusion

L'étude de la préposition *vers* nous aura permis d'aborder plusieurs points importants de l'évolution sémantique et de sa théorisation.

Elle permet notamment d'apporter des informations concrètes sur la validité de certains modèles comme le modèle localiste, que nous considérons comme valable jusqu'à un certain point, à la suite de Haspelmath (1997) : c'est un modèle 'probabiliste', une 'universalité limitée', qui permet d'expliquer certains développements surprenants comme par exemple l'évolution subite du spatial vers le temporel après plusieurs siècles de stagnation.

Elle permet également d'avoir une idée concrète de la rapidité de l'évolution sémantique, ou plutôt de montrer que l'évolution sémantique peut être très rapide, mais également très lente. Rapide dans le cas de la progression des emplois temporels entre le 17e et le 19e siècle, ou pour la première étape de la disparition des emplois relationnels entre le 13e et le 14e siècle. Lente -voire nulle- pour la présence réduite d'emplois temporels entre le 11e et le 17e siècle ; lente aussi s'agissant de la disparition définitive des emplois relationnels, entre le 14e et le 19e siècle.

On peut résumer cela en disant qu'un sens passe rapidement d'un emploi rare à un emploi courant ou inversement, mais que la disparition complète d'un emploi rare est toujours plus lente, pouvant s'étaler sur une très longue période, tandis que l'apparition d'un emploi nouveau²⁷ peut prendre à peine un siècle²⁸.

Références

Fagard, Benjamin. 2003. 'Évolution sémantique des prépositions spatiales de l'ancien au moyen français', *Linguisticae Investigationes* 25 : 2.

Haspelmath, Martin. 1997. *From space to time : temporal adverbials in the world's languages*.

²⁷ Nous considérons ici comme nouveau un emploi qui est resté très rare et devient subitement fréquent, comme l'emploi temporel de *vers* en français classique.

²⁸ On peut voir enfin l'influence de la préfixation sur le sémantisme : influence indirecte, liée davantage au besoin de différenciation qu'à un sémantisme propre à chaque préfixe, au moins dans le cas des prépositions que nous avons étudiées jusqu'ici ; c'est-à-dire, pêle-mêle : *puis* et *depuis* ; *près*, *après*, *emprès* et *auprès* ; *coste*, *decoste* et *encoste* ; *jouste*, *dejouste* et *pardejouste* ; *parmi* et *enmi* ; *aval* et *contreval*. Evidemment, toutes ne présentent pas le même type d'évolution sémantique, et l'impact de la préfixation n'est pas toujours le même ; cependant, il semble qu'à chaque fois le préfixe ait surtout un rôle de différenciateur, sans apport sémantique propre, ou plutôt avec un apport sémantique faible (par exemple : le sens de provenance qu'on trouve pour *devers* en ancien français est clairement lié à la présence du préfixe *de-* ; mais cet emploi est très rare et disparaît dès le moyen français).

Berlin : LINCOM EUROPA.

Heine, Bernd & Tania Kuteva. 2002 *World lexicon of grammaticalization*. (86-92).

Hopper, Paul et Elizabeth Closs Traugott. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.

Keller, Rudi. 1994. *On language change : the invisible hand in language*. London / New York : Routledge.

Kohler, Eugène. 1957. *Réflexions sur le problème sémantique dans les langues romanes*, in *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*. Paris : éditions CNRS.

Peyraube, Alain. 2002. « L'évolution des structures grammaticales », *Langages* 146, p.46-58.

Svorou, Soteria. 1994. *The grammar of space*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.

Traugott, Elizabeth Closs et Richard B. Dasher. 2002. *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : Cambridge University Press.

Corpus

FRANTEXT (INALF/ATILF-CNRS).

Base du Français Médiéval (ENS-LSH – UMR 'ICAR').

Grammaires et dictionnaires du français ancien, moyen, classique et moderne, consultés pour cette étude

Buridant, Claude. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sédès. Coromines, Joan. 1974. *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*. Madrid : Editorial Gredos.

Dictionnaire de l'académie. 1932-1935. 8e édition, Paris : Hachette

Dictionnaire de l'académie. 1992. 9e édition, Paris : Hachette.

Féraud, Jean-François. 1787-1788. *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille : Mossy.

Furetière, Antoine. 1690. *Dictionnaire Universel, Contenant generalement tous les Mots François tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les Sciences & des Arts*. La Haye et Rotterdam : Arnout et Reinier Leers.

Furetière, Antoine. 1702. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par Monsieur Basnage de Bauval. La Haye et Rotterdam : Arnout et Reinier Leers (3 volumes).

Gaffiot, Félix. 1934. *Dictionnaire Latin-Français*. Paris : Hachette.

Godefroy, Frédéric. 1880. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*. Paris : H. Champion.

Huguet, Edmond. 1967. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris : Didier.

Ménage, Gilles. 1694. *Dictionnaire étymologique ou Origines de la Langue Française*.

Nicot, Jean. 1606. *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*. Paris : David Douceur.

Pomey, François. 1671. *Dictionnaire Royal augmenté*, Lyon, Antoine Molin. Quemada, Bernard (dir). 1990. *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle, 1789-1960*. CNRS-INALF. Paris : Gallimard.

Tobler, Adolf ; Erhard Lommatzsch ; Hans Christmann. 1969. *Altfranzösisches Wörterbuch*. Berlin :

Weidmannsche Buchhandlung puis Wiesbaden : F. Steiner.

Trévoux, Estienne Ganeau. 1704. *Dictionnaire universel françois & latin*. 1re édition, 3 volumes.

Von Wartburg, Walther. 1958-1968. *Französisches Etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung Des Galloromanischen Sprachschatzes*. Bâle : Zbinden Druck und Verlag.

Textes cités (éditions des corpus FRANTEXT et B.F.M.)

Alain-Fournier, *Correspondance avec Jacques Rivière*. 1914. Barthélémy Aneau, *Alector ou Le Coq : histoire fabuleuse*, t.1. 1560. Honoré de Balzac, *Correspondance* : t.3. 1839.

Chrétien de Troyes, *Yvain ou le chevalier au lion*. 12e siècle. Commynes, *Mémoires*. 1490-1505.

Cyrano de Bergerac, *Les Lettres*. 1655.

Gustave Flaubert, *Correspondance : supplément*. 1876. Gustave Flaubert, *Correspondance*. 1870.

Eugénie de Guérin, *Lettres*. 1847.

Victor Hugo, *Actes et Paroles 1 : Avant l'exil*. 1875.

Félicité-Robert de Lamennais, *Lettres inédites... à la baronne Cottu*. 1854. Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose*. 1225-1230.

René de Lucinge, *Dialogue du François et du Savoyais*. 1593. Le Père Marin Mersenne, *Correspondance* : t.5. 1635.

Guy Patin, *Lettres* : t.1. 1649.

Nicolas de Peiresc, *Lettres : Lettres aux frères Dupuy*, t.2. 1631.

L'Abbé Prévost, *Le Philosophe anglois ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell*. 1738.

Jean-François de Retz, *Mémoires* : t.. 1679. George Sand, *Histoire de ma vie*. 1855.

Madame de Sévigné, *Correspondance*, t.3. 1696.

Abbé Jean Therasson, *Sethos, histoire, ou Vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Égypte, traduite d'un ancien manuscrit grec*. 1731.

Alexis de Tocqueville, *Correspondance avec Henry Reeve*. 1859.

Chronique de Morée, 1204-1305. *Chroniques de Froissart*. 1369-1377. *Enéas*. 1155.

La chanson de Roland. 1080.

La quête du graal, 13e.

Le roman de Renart, Branche I. 1180-1200.

Le roman de Thèbes. 1150-1155.

Le Voyage de Saint Brendan. 1112.

Les cent nouvelles nouvelles. 1456-1467.

Les quatre livres des rois. 1150-1190.

Passion. 1000.